



HAL
open science

Les aménagements de berge romains de l'agglomération de Vieux-Poitiers à Naintré (Vienne)

Morgane Cayre, Nicolas Bernier

► To cite this version:

Morgane Cayre, Nicolas Bernier. Les aménagements de berge romains de l'agglomération de Vieux-Poitiers à Naintré (Vienne). *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2020, Les ports romains dans les Trois Gaules. Entre Atlantique et eaux intérieures, 77 (1), pp.411-417. 10.4000/gallia.5437 . hal-03173042

HAL Id: hal-03173042

<https://hal.science/hal-03173042v1>

Submitted on 18 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les aménagements de berge romains de l'agglomération de Vieux-Poitiers à Naintré (Vienne)

Morgane CAYRE* et Nicolas BERNIER**

Mots-clés. Rivière, port, caisson, rampe, archéologie subaquatique.

Résumé. À 3 km de la confluence du Clain et de la Vienne, à environ 25 km au nord-est de la ville de Poitiers/Limonum (Vienne), chef-lieu de la cité des Pictons, se situe l'agglomération antique de Vieux-Poitiers sur la commune de Naintré (Vienne). Si la trame de la ville antique et son théâtre sont connus depuis quelques décennies, c'est en 2012, lors d'une prospection subaquatique, que sont découverts les vestiges d'un aménagement de berge relevant du port de la ville, en rive droite du Clain. Un renforcement de la

berge, composé d'un alignement de pieux, est mis en place au début du 1^{er} s. apr. J.-C., avant d'être remplacé à la fin du 1^{er} s. par une construction mixte formée de caissons en bois et d'un dallage en calcaire. Cet aménagement plus important semble perdurer pendant tout le 1^{er} s., apogée de l'agglomération, et plus tardivement encore. Le contexte géographique ainsi que les difficultés de navigation entre Vieux-Poitiers et Limonum font de ce site un point de rupture de charge permettant les échanges entre la vallée de la Loire et la cité des Pictons.

Roman embankment developments in the town of Vieux-Poitiers in Naintré (Vienne)

Keywords. River, harbour, wood framework, ramp, underwater archaeology.

Abstract. The ancient urban area of Vieux-Poitiers, in the town of Naintré (Vienne) is located on the right bank of the Clain river, 3 km from its confluence with the Vienne river, and approximately 25 km at the north-east of Poitiers/Limonum, capital of the territory of the Pictones. Vieux-Poitiers is known for its remains of a theater and its urban planning (observation and interpretation of aerial photographs) but in 2012, during an underwater survey, remains identified as

a possible port area were discovered on the right bank of the Clain river. In order to reinforce the embankment a retaining wall composed of aligned stakes was built at the beginning of the 1st c. AD. It was later replaced by a caisson construction covered by a pavement. This construction seemed to last until the 2nd c. AD, at the apogee of the urban settlement. The geographical and political context and the difficult navigation between Vieux-Poitiers and Limonum, make this site a perfect location as a transshipment area and for exchanges between the Loire basin and the territory of the Pictones.

Le site des Berthons relève de l'agglomération antique de Vieux-Poitiers, sur la commune de Naintré (Vienne). Cette ville se développe au cours des 1^{er}-II^e s. apr. J.-C. sur environ 60 ha, en rive droite du Clain et à environ 3 km de sa confluence avec la Vienne (fig. 1), un emplacement favorable pour un site portuaire (Izarra 1993, p. 59). Le Clain est une rivière qui prend sa source dans le nord du département de la Charente avant de traverser Poitiers, de border Vieux-Poitiers et de se jeter dans la Vienne, qui elle-même rejoint la Loire. La relation directe de ce site avec le bassin de la Loire, et par extension avec l'océan Atlantique, et sa proximité avec Poitiers/Limonum, capitale

de la cité des Pictons située une vingtaine de kilomètres au sud, est intéressante sur le plan commercial. Si une navigation existait entre Vieux-Poitiers et Poitiers, elle devait cependant être soumise à la saisonnalité en raison du faible étiage de la rivière (Bourgeois 2000, p. 166). En revanche, la liaison par voie terrestre était simple, l'agglomération étant traversée, à l'ouest, par la voie romaine reliant Poitiers à Tours, qui se trouve mentionnée sur la *Table de Peutinger* (rééd. 2012) et sur l'*Itinéraire d'Antonin* (rééd. 2012). Ce réseau routier, couplé au réseau fluvial, en fait ainsi un possible point de rupture de charge.

* Éveha, Route de Larnay, La Tardiverie, F-86580 Biard. Courriel : morgane.cayre@eveha.fr

** Université Paris IV-Sorbonne, appartement 422 résidence Les Adamantines, 35 rue Jean-Hamlet, F-97150 Saint-Martin. Courriel : bernier.nicolas45@gmail.com

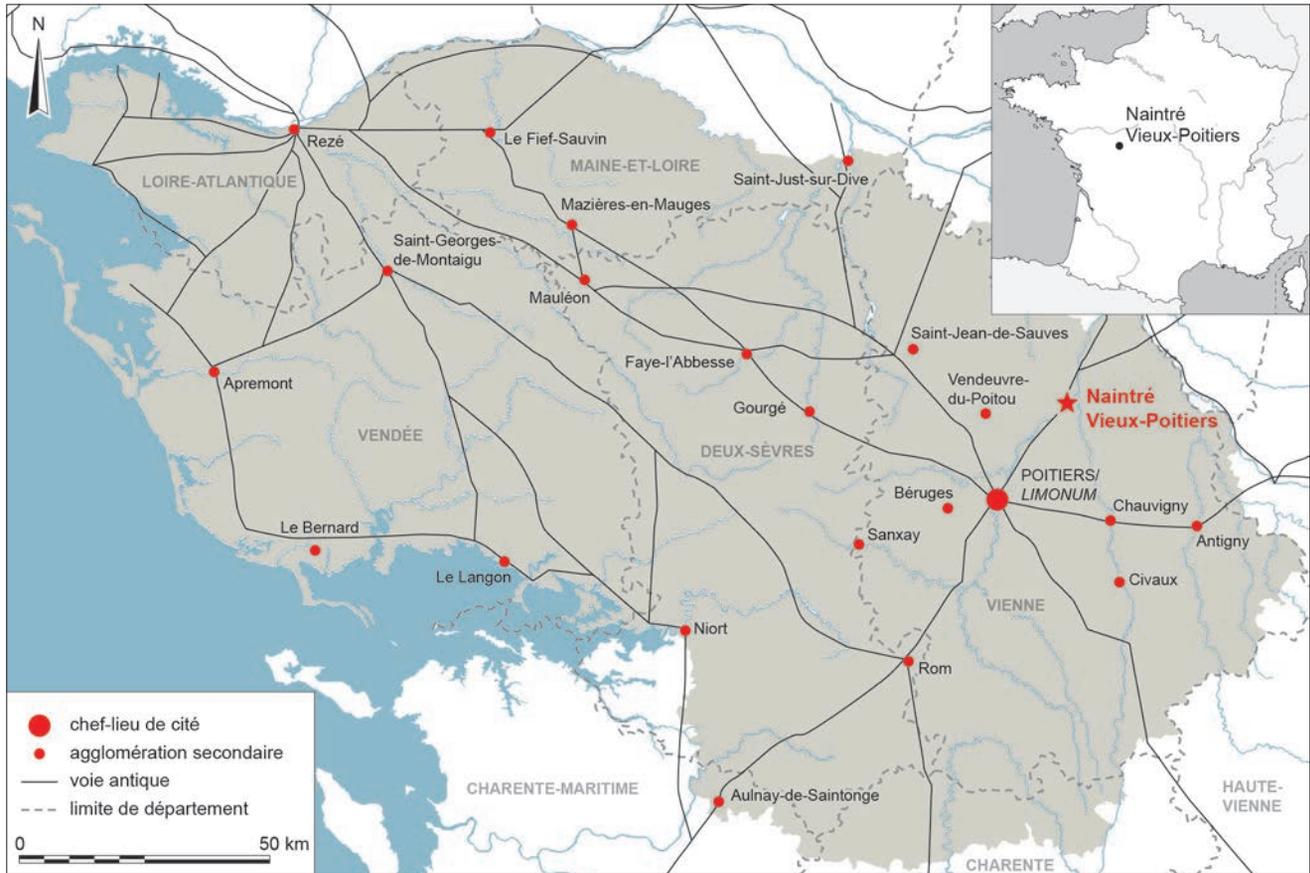


Fig. 1 – Localisation du site au sein de la cité des Pictons (d'après Monteil et al. 2016, p. 143, fig. 2 et p. 145, fig. 3).

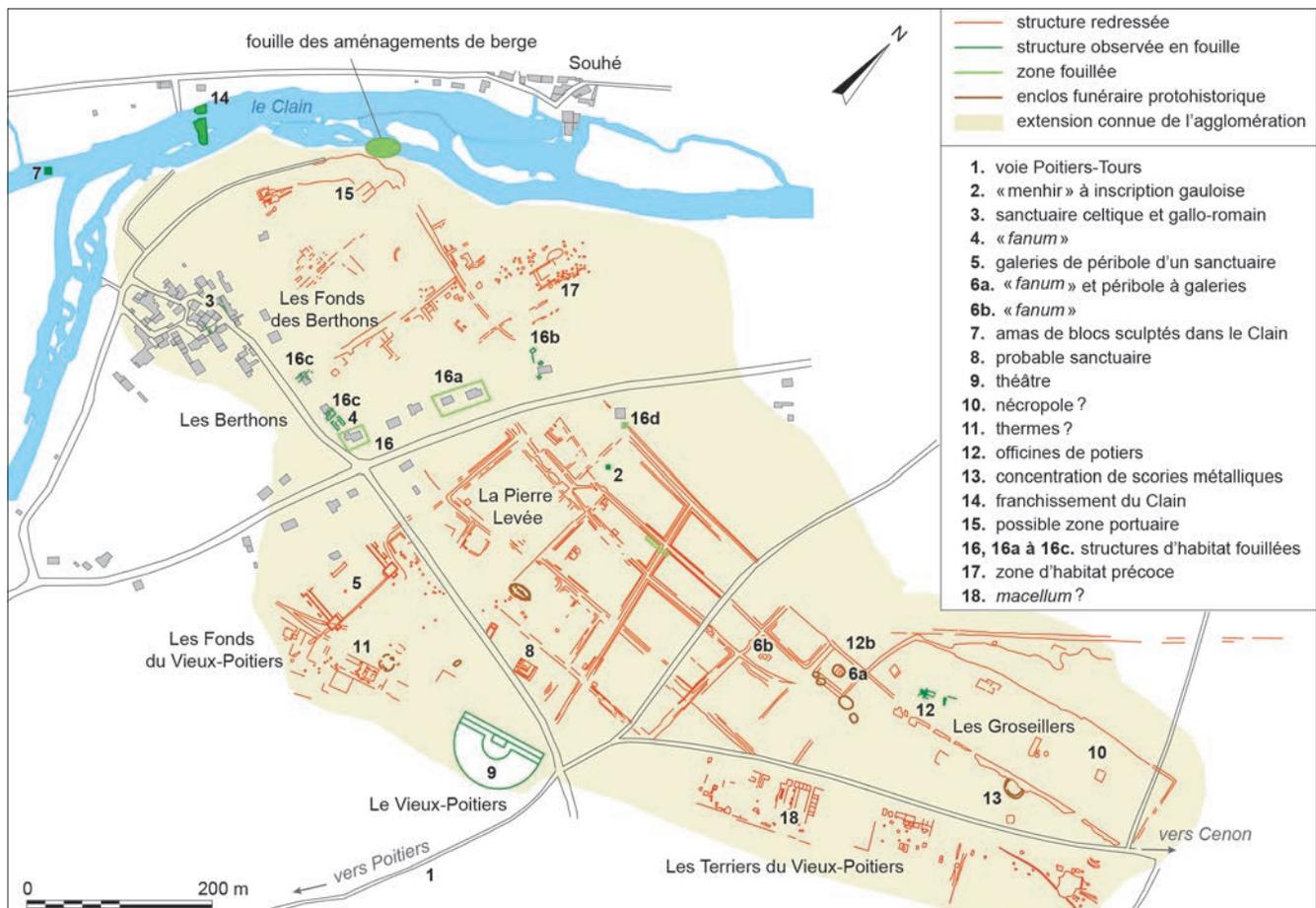


Fig. 2 – Plan des vestiges de l'agglomération antique de Vieux-Poitiers (d'après Belliard et al. 2002, p. 4-5, fig. 2).

HISTORIQUE DES OPÉRATIONS SCIENTIFIQUES MENÉES SUR LE SITE

C'est en 2012, lors d'une prospection inventaire subaquatique, qu'une construction en bois est découverte dans le Clain, en un point desservi par une voie venant de Vieux-Poitiers (fig. 2, n° 15). Quinze madriers horizontaux sont alors visibles : treize se trouvent à la perpendiculaire de la berge (nommés BP pour « bois perpendiculaires ») et deux lui sont approximativement parallèles (nommés BL pour « bois longitudinaux »). Leur croisement à la perpendiculaire ainsi que leur disposition sur différents niveaux semblent indiquer la présence d'un aménagement en caisson.

L'hypothèse d'un ouvrage riverain donne lieu à deux campagnes de sondages subaquatiques en 2013 et 2014, qui viennent l'étayer et permettre de préciser l'extension des aménagements dans le lit de la rivière.

En 2015, une prospection géophysique – électrique et magnétique –, réalisée par Vivien Mathé et Adrien Camus¹ dans un champ attenant à l'emprise de fouille, fait apparaître de nombreux vestiges ainsi qu'une zone de forte résistance électrique à proximité des sondages en pied de berge réalisés en 2013 et 2014. Elle confirme la présence de deux tronçons de voies, déjà visibles sur des photographies aériennes, dont l'une, provenant du centre de l'agglomération, se dirige vers les aménagements de berge nouvellement identifiés et s'interrompt sur un fossé circulaire. Elle permet également de distinguer de grands bâtiments au milieu du champ : l'un d'entre eux approche les 50 m de long, pour une largeur de 35 m (fig. 3).

Ces nouvelles données, enregistrées à la fois en contexte terrestre et subaquatique, ont incité à mettre en place une fouille programmée annuelle depuis 2015. Une opération scientifique de circonstance, pratiquée hors d'eau mais aussi en milieu hyperbare, avec les spécificités propres à chaque contexte, a permis de renseigner au mieux l'occupation riveraine du Clain dans l'Antiquité depuis le haut jusqu'au pied de berge.

UN RENFORCEMENT DE BERGE AU DÉBUT DU I^{er} S. APR. J.-C.

Le premier aménagement découvert en haut de berge correspond à un alignement de 32 pieux, plantés les uns à côtés des autres sur une longueur observée d'environ 9 m (fig. 4). Ils ont une longueur moyenne d'environ 0,80 m, avec une extrémité basse taillée en pointe et ils établissent une limite entre bas et haut de berge, retenant le terrain et évitant ainsi l'érosion des occupations supérieures. Des mesures dendrochronologiques réalisées sur les 16 pieux prélevés ont permis de mettre en évidence une série d'abattages successifs qui ont eu lieu entre l'automne-hiver 15-16 et les années 18-22 apr. J.-C., ce qui semble corroboré par l'étude céramologique. Cet ensemble de pieux, dont l'alignement ne coïncide pas avec l'axe du lit actuel du Clain, paraît destiné à stabiliser la berge en la protégeant de l'érosion. Dans le sondage en pied de berge, en amont immédiat des bois horizontaux postérieurs, fut découvert un pieu (BV 01)

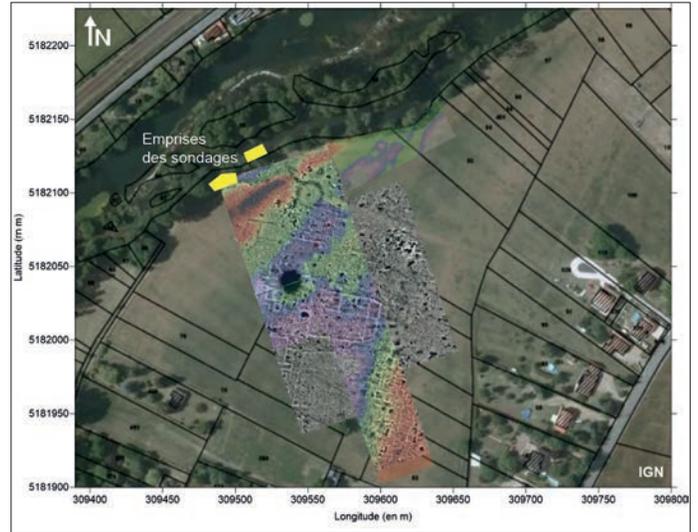


Fig. 3 – Résultats des prospections électrique et magnétique (DAO : V. Mathé, A. Camus, ULR Valor).

dans un axe pouvant correspondre à celui du renforcement de berge, dont la datation correspond à celles des pieux du sondage effectué en haut de berge. D'un diamètre d'environ 0,30 m, il a été coupé, certainement dès l'Antiquité, à 1,30 m de hauteur, et sa partie inférieure, taillée en pointe, est équipée d'un petit sabot métallique conique. Il pourrait s'agir d'un aménagement particulier lié à l'amarrage des bateaux, à l'image des pieux ferrés (*tonsillae*) mentionnés par François de Izarra (1993, p. 65-66).

DES AMÉNAGEMENTS DE BERGE PLUS ÉLABORÉS À LA FIN DU I^{er} S.

En pied de berge, les campagnes de fouilles subaquatiques ont permis de mettre au jour les restes d'un ouvrage en bois faisant appel à des techniques de charpenterie assez élaborées, matérialisées par quatre niveaux de poutres qui se succèdent les unes au-dessus des autres, se croisant à la perpendiculaire pour former des caissons. En 2019, on en compte vingt-cinq, dont huit longitudinales et dix-sept perpendiculaires (fig. 4). Les caissons s'organisent en trois lignes, chacune s'étendant d'amont en aval et parallèlement à la berge actuelle. Bien que facilement identifiables, ils ne semblent pas parfaitement conservés, certaines pièces de bois (BP 15 et BP 16, par exemple) paraissent ne plus être dans leur position d'origine. L'érosion fluviale expliquerait que cet ouvrage soit aujourd'hui un peu désordonné, voire désassemblé. L'ensemble repose sur des remblais compacts, composés de cailloux, de blocs de calcaire et de grès, et posés directement sur le rocher qui semble avoir été aplani à environ 2,20 m de profondeur. Au-dessus, ont été déposées par alternance des couches de cailloux et de sable auxquelles sont mêlées des pierres, et qui présentent une certaine unité. Dans la partie supérieure de ces remblais, les comblements diffèrent, avec la présence d'une couche épaisse de pierres calcaires concrétionnées qui n'existait quasiment pas dans la première ligne de caissons en pied en berge. Cette concrétion pourrait être due à l'action de l'eau sur le remblai, mais sa limite nette et rectiligne du côté de la berge laisse plutôt penser à l'utilisation d'un mortier pour

1. UMR 7266 LIENSs, CNRS, université de La Rochelle.

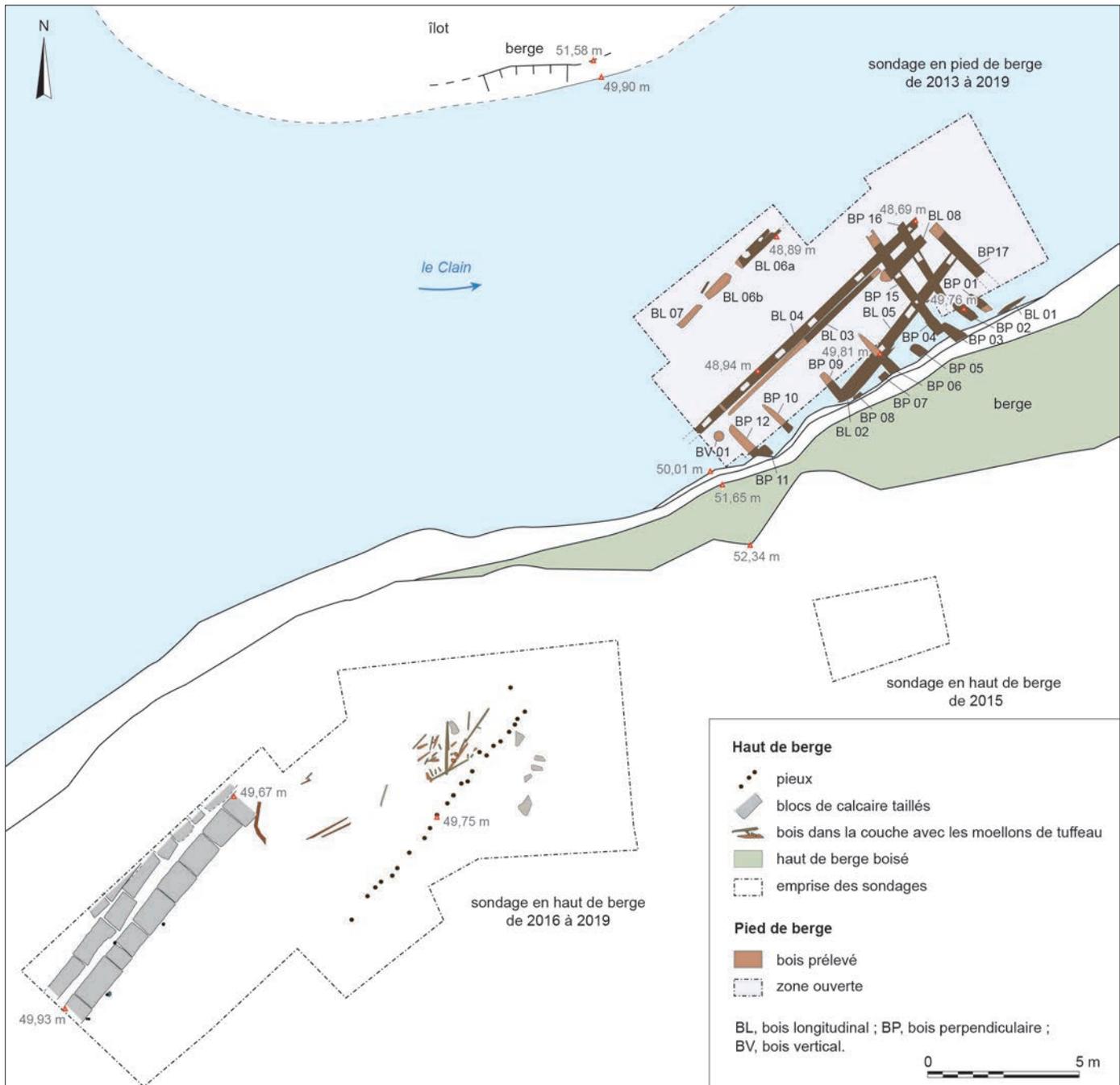


Fig. 4 – Plan général de la fouille (topographie : D. Berthelot, indépendante, C. Chouzenoux, F. Lecendrier, A. Dimeglio, Éveha ; DAO : M. Cayre, Éveha).

bloquer ces plaquettes. Celui-ci se serait dégradé en contexte humide. La découverte, en 2019, d'une petite poche de mortier identique, en aval, le long de BL 4, déconnectée de la couche susmentionnée, renforce cette hypothèse. Juste au-dessus de ces pierres se trouve un niveau de blocs de calcaire et de grès liés par de l'argile fluide. Sa présence dans les deux lignes de caissons disposées du côté du chenal semble indiquer une volonté de solidifier l'aménagement tout en permettant à l'eau de circuler. Enfin, l'ensemble est bloqué par une couche de pierres prises dans une matrice d'argile fluide retrouvée dans tous les caissons, qu'ils soient en pied de berge ou même dans le chenal.

Quelques traces d'assemblage ont pu être observées sur les poutres – notamment une à mi-bois –, visibles à la jonction des pièces BP 8 et BL 2. Les bois BL 4, BL 5, BP 15 et BP 16

présentent en outre ce qui pourrait être des trous d'ancrage ou des mortaises rectangulaires et traversantes d'environ 0,30 m sur 0,20 m (fig. 5a). Leur présence pourrait s'expliquer par la nécessité de les assembler et de les maintenir entre elles et sur place à l'aide de poteaux, ou inversement. Toutefois, aucun élément vertical n'a été découvert parmi les bois de ces caissons et tous les trous d'ancrage sont vides, exception faite d'une petite mortaise traversante : de section carrée et d'environ 0,10 m de côté, aménagée sur BL 8, elle conserve encore les restes d'un poteau ou de son tenon (fig. 5b). Les assemblages identifiés ici sont assez proches de ceux découverts à Bordeaux (Gironde) ou à Rezé (Loire-Atlantique). Leurs datations respectives – premières décennies du 1^{er} s. apr. J.-C. (Gerber 2008, p. 86) et fin du 1^{er} s. (Arthuis *et al.* 2010, p. 67) – sont en outre voisines de celle des Berthons.

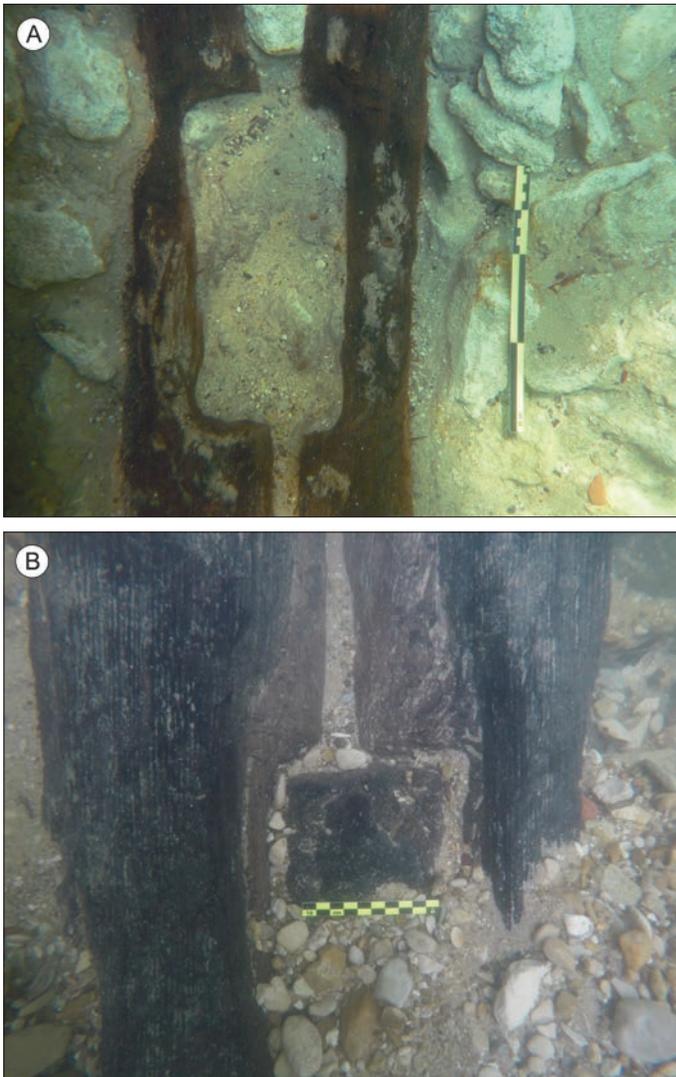


Fig. 5 – A, grande mortaise traversante sur le bois BL 4 ; B, petite mortaise avec pieu sur le bois BL 8 (clichés : M. Cayre).

L'étude céramologique situe la mise en place des premiers remblais dans la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., ce qui pourrait les lier au premier aménagement de berge formé par l'alignement de pieux (fig. 6). Les remblais dans lesquels sont installés les madriers sont postérieurs et datés du dernier quart du 1^{er} s. La datation dendrochronologique de la poutre BP 15 va dans ce sens et apporte une précision quant à la construction de l'aménagement en caissons : son aubier étant partiellement conservé, on a pu estimer la date d'abattage entre les années 43 et 69 apr. J.-C. Si l'on admet que tous les madriers possédant de grosses mortaises ont des *termini ante quem* antérieurs à 69, en raison de leur aspect identique, on peut supposer qu'ils relèvent d'une même phase d'installation. Dès lors, leur emploi expliquerait les quelques années de décalage entre leur datation et celle des remblais (dernier quart du 1^{er} s.). Quatre de ces bois horizontaux présentent de grosses mortaises traversantes dans lesquelles aucun poteau n'a été retrouvé. La sédimentation à l'intérieur de celles-ci correspond aux remblais sur lesquels sont installés ces madriers ; elles ne semblent donc pas avoir eu vocation à recevoir d'élément vertical. Cela indiquerait que les bois employés ici, bien équarris avec des aménagements bien taillés, sont des bois d'œuvre réutilisés.

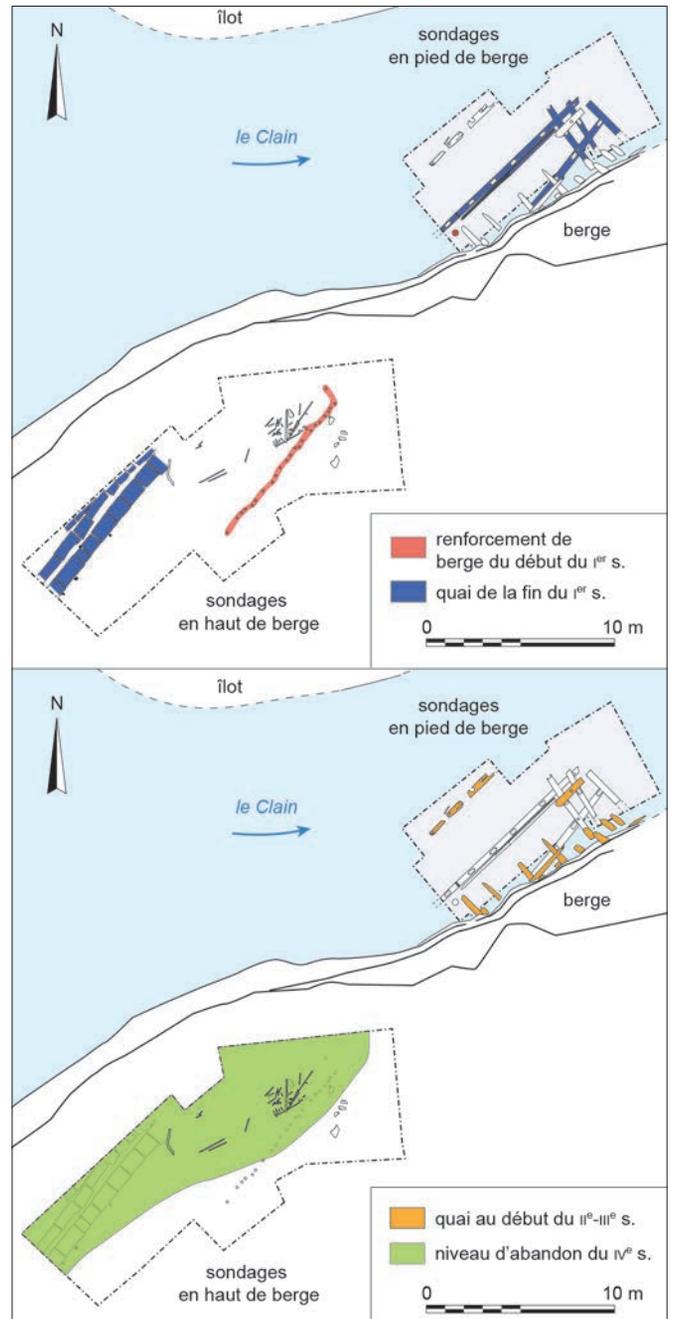


Fig. 6 – Évolution chronologique du site du 1^{er} au 4^e s. apr. J.-C. (DAO : M. Cayre).

Cette construction en bois a été complétée, comme le suggère le sondage réalisé en haut de berge, par un dallage de gros blocs calcaires quadrangulaires, longs en moyenne de 1 m sur 0,75 m de large. Trois alignements de ces pierres taillées ont été dégagés lors de la campagne de 2019 (fig. 4), ainsi que des piquets² localisés de part et d'autre de la ligne la plus méridionale. Il est peu probable que ces derniers, d'un diamètre de 6 cm et d'une hauteur conservée d'environ 0,46 m en moyenne, aient servi à maintenir des dalles d'aussi grandes dimensions. Il est possible qu'ils soient les restes d'un aménagement particulier lié au niveau de circulation venant du sud (voir *infra*).

2. L'étude dendrochronologique sur les piquets n'a pas donné de résultat. Seul l'emplacement de ces piquets, placés entre les blocs ou juxtaposés à eux, permet de les y associer.

L'hypothèse d'un plancher avait également été émise en 2017, suite à la découverte de petites poches noires à proximité des blocs, avec une forte présence de mobilier métallique très bien conservé (principalement des clous). En effet, la création de ces poches pourrait être due à la dégradation de matière organique, potentiellement du bois, ce qui laisse supposer un deuxième aménagement appliqué contre les pierres, côté terre. Par ailleurs, le dallage présente un léger pendage, d'environ 3 %, du sud-ouest au nord-est, tandis qu'une rigole a été aménagée entre deux lignes de blocs. Cette configuration a pu être mise en œuvre pour faciliter l'accès au cours d'eau, mais aussi l'évacuation des eaux de pluie vers la rivière. On observe également un pendage amont-aval sur les madriers de la partie subaquatique : les bois BL 4 et BL 8 ont respectivement une pente de 3,50 % et 8,10 %. Une inclinaison des poutres BP 15, BP 16 et BP 17, de la berge vers la rivière, est également visible dans des proportions plus ou moins marquées : BP 15 et BP 17 ont ainsi une déclivité moyenne de 10 % alors que celle de BP 16 approche les 18,50 %. Toutefois, ce constat peut s'expliquer par l'érosion fluviale. Enfin, dans la coupe sud-nord du sondage effectué en haut de berge, une strate de cailloutis très induré a été observée. Elle présente un fort pendage sud-nord et vient prendre appui sur les blocs : il pourrait s'agir d'un niveau de circulation entre le quai et une zone surélevée. L'hypothèse devient alors tentante de relier cette dernière aux vestiges visibles par prospection géophysique et de restituer un espace destiné au stockage de marchandises ou au commerce.

Le niveau d'installation du dallage aurait été mis en place à partir des années 40-70 apr. J.-C., d'après la céramique recueillie, soit un peu plus tôt que les vestiges du pied de berge. Cela pourrait s'expliquer de différentes façons : ces blocs pourraient être liés à un aménagement de berge antérieur à celui en bois, ou bien les sédiments utilisés lors de leur installation sont d'anciens remblais remployés plus tardivement (comme lors de l'entretien des caissons, voir *infra*).

ENTRETIEN DE L'AMÉNAGEMENT DE BERGE DURANT LES II^e-III^e S. ET SON ABANDON AU IV^e S.

Des couches d'argile comprenant des débris végétaux, localisées en aval de l'aménagement de berge, semblent matérialiser sa détérioration. En effet, le battement continu de l'eau sur le bois des caissons provoque leur érosion progressive, voire leur pourrissement. Pour pallier cette usure, des pièces de bois supérieures ont été remplacées par de nouveaux madriers. Ces derniers ont été installés en retaillant les éléments restés en place, à l'exemple de BP 15, et en aménageant sur certains de petites mortaises. Le blocage de ces nouveaux bois a été assuré par d'anciens remblais, ce qui explique la présence de mobilier céramique de la première moitié du I^{er} s. et du troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C. en surface.

Dans le sondage réalisé en haut de berge, un niveau limoneux sombre avec de nombreux moellons de tuffeau recouvre le dallage aux III^e-IV^e s. La présence, entre ces moellons, de branches coupées en biseau et de piquets avec une extrémité

taillée en pointe témoigne d'une volonté d'assainir la zone pour continuer d'accéder à la rivière. Cette couche est ensuite recouverte par une succession de dépôts alluvionnaires, indiquant une série de crues et décrues importantes qui noient l'aménagement. Ce dernier état n'est pas visible dans le lit du Clain en raison de l'érosion des niveaux supérieurs de la construction en bois. Le site est donc abandonné progressivement au cours du IV^e s.

*
* *

À ce jour, les connaissances ayant trait au lieu-dit Les Berthons attestent l'existence d'aménagements de berge cumulés à des occupations riveraines entre le début du I^{er} s. et le IV^e s. apr. J.-C. Le passage d'un simple renforcement de la berge à une construction plus importante durant le dernier quart du I^{er} s., puis son entretien jusqu'aux III^e-IV^e s., va de pair avec l'évolution de l'agglomération, qui connaît son apogée au cours des I^{er} et II^e s. (Belliard, Ollivier 2008). Au III^e s., on observe un lent déclin de l'agglomération de Vieux-Poitiers. Cet abandon progressif et le glissement de l'occupation vers la pointe de la confluence à Cenon-sur-Vienne se perçoit également dans les vestiges riverains et fluviaux qui semblent périlcliter à partir du III^e s.

Si l'évolution de la chronologie du site semble suivre celle de la ville, il n'y a pas assez d'éléments pour qualifier ce type d'aménagement de berge. Ainsi, un premier obstacle tient à la faible emprise de fouille et à l'impossibilité de « faire le tour » spatialement de ces aménagements, comme à Chelles (Seine-et-Marne), Incarville (Eure) (Lepert *et al.*, 2005), Tours (Indre-et-Loire) (Fouillet *et al.* 2011), Rezé (Loire-Atlantique) (Mouchard, Guitton 2019), etc. L'absence de lien entre les vestiges du haut et du pied de berge en limite également l'interprétation. Cette liaison pourrait être mise en évidence par la présence de blocs quadrangulaires dans de futurs sondages en pied de berge.

Il est prématuré de qualifier ce site de « quai de Vieux-Poitiers », bien que plusieurs éléments plaident en ce sens, en particulier un contexte géographique et politique favorable, et la nécessité d'un lieu de rupture de charge pour résoudre les difficultés de navigation entre Vieux-Poitiers et *Limonum*, donc permettre les échanges entre la vallée de la Loire et la cité des Pictons.

À ce stade, cet aménagement de berge pourrait correspondre aussi bien à une rampe inclinée, en pente douce depuis le haut jusqu'au pied de la berge, qu'à une plate-forme en avancée vers le chenal, ou même à une cale. Quelle qu'elle soit, cette construction pourrait être bâtie de la même manière sur tout son développé, avec des fondations en ossature de bois pour s'adapter au milieu humide et un couronnement en maçonneries en pierre. Les vestiges retrouvés en pied de berge peuvent correspondre à un état érodé de cet agencement.

L'objectif des prochaines campagnes de fouille sera donc de renseigner l'emprise de ces aménagements de berge romains, depuis l'aval vers l'amont, du pied jusqu'en haut de berge, afin de préciser la fonction de cet ensemble (quai, rampe, cale, etc.) et son rôle au sein d'un potentiel espace portuaire fluvial, qui pourrait comprendre d'éventuels bâtiments (entrepôts ?) repérés par prospection géophysique en partie haute et en arrière de la berge.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

APC	Association des publications chauvinoises.
Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives.

SOURCES ANCIENNES

- Table de Peutinger** : *Recueil des itinéraires anciens comprenant l'itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et un choix des périple Grecs avec dix cartes dressées par M. le Colonel Lapie*, éd. De Fortia d'Urban, rééd. E. Miller, Paris, Hachette BNF, 2012, 558 p.
- Itinéraire d'Antonin** : *Recueil des itinéraires anciens comprenant l'itinéraire d'Antonin, la Table de Peutinger et un choix des périple Grecs avec dix cartes dressées par M. le Colonel Lapie*, éd. De Fortia d'Urban, rééd. E. Miller, Paris, Hachette BNF, 2012, 558 p.

RÉFÉRENCES

- Arthuis R., Guitton D., Monteil M., Mouchard J., Peretti O. de 2010** : Archéologie portuaire estuarienne entre Loire et Seine : principaux résultats et questions d'ordre méthodologique. L'exemple des sites antiques d'Aizier (Eure) et de Rezé (Loire-Atlantique), in Hugot L., Tranoy L. (dir.) 2010, p. 61-82.
- Belliard C., Dixneuf D., Malécot L., Ollivier A., Tilhard J.-L. 2002** : *Céramiques gallo-romaines du Vieux-Poitiers (Naintré, Vienne)*, Chauvigny, APC (coll. Mémoire, 12), 159 p.
- Belliard C., Ollivier A. 2008** : *L'agglomération gallo-romaine de Vieux-Poitiers, Naintré (Vienne)*, Naintré, Association pour la sauvegarde du site archéologique de Vieux-Poitiers, 80 p.
- Bourgeois L. 2000** : De Vieux-Poitiers à Châtelleraut : le confluent de la Vienne et du Clain de l'Antiquité au Moyen Âge, *Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest*, p. 163-180.
- Foucher M., Dumont A., Werther L., Wollenberg D. (dir.) 2019** : *Inland harbours in Central Europe: Nodes between Northern Europe and the Mediterranean Sea, International conference, 1-2 décembre 2016*, Mayence, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums (coll. RGZM-Tagungen, 38), 268 p.
- Fouillet N., Gardère P., David S. 2011** : *La fouille de la clinique des Dames Blanches : Tours, Indre-et-Loire, 33 à 39 rue Courteline et 1 à 15 rue de la Madeleine*, Rapport de fouilles archéologiques, Inrap Centre Île-de-France, 3 vol., 112 p., 149 p. et 361 p.
- Gerber F. 2008** : *Burdigala*, port d'Estey, port de Garonne, in Hugot L., Tranoy L. (dir.) 2010, p. 83-93.
- Hugot L., Tranoy L. (dir.) 2010** : *Les structures portuaires de l'arc atlantique dans l'Antiquité : bilan et perspectives de recherche, Actes de la journée d'études, université de La Rochelle, 24 janvier 2008*, Bordeaux, Aquitania (coll. Suppl. à Aquitania, 18), 160 p.
- Izarra F. de 1993** : *Hommes et fleuves en Gaule romaine*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 240 p.
- Lepert T., Paez-Rezende L. 2005** : Aménagements portuaires et fluviaux gallo-romain sur la basse vallée de l'Eure à Incarville (27), in Petit C. (dir.), *Occupation et gestion des plaines alluviales dans le Nord de la France de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine, Actes de la table-ronde de Molesme, 17-18 septembre 1999*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 157-166.
- Monteil M., Bertrand I., Doulan C., Durand J., Tendron G., Tran N. 2016** : Processus de mise en œuvre, formes et rythmes de la monumentalisation urbaine dans la cité des Pictons, in Bouet A. (dir.), *Monumental ! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire, Actes du colloque de Villeneuve-sur-Lot, 10-12 septembre 2015*, Bordeaux, Aquitania (coll. Suppl. à Aquitania, 37-1), p. 141-193.
- Mouchard J., Guitton D. 2019** : The roman port of Rezé/Ratiatum : 2013-2016 research programme preliminary results, in Foucher M. et al. (dir.) 2019, p. 85-94.